

Guide pour les arrivants au GRAHC du CCHA

Table des matières

<i>Les sources historiques</i>	2
Les sources muettes	2
Les sources écrites	3
Les sources iconographiques	3
Les sources orales	3
<i>Où trouver les sources</i>	3
Les centres d'archives	3
Modes et conditions d'accès aux centres d'archives	4
Les secteurs « archives » des certaines bibliothèques	5
Les collections particulières	5
Les témoins	5
<i>Où trouver les informations historiques</i>	6
Le CCHA	6
Les bibliothèques et médiathèques	6
Les centres de ressources historiques	7
Les musées	7
Les associations partenaires du CCHA	8
Le réseau Internet	8
Quelques sites de référence :	8
À propos de Wikipédia	8
<i>Comment utiliser les sources d'information</i>	9
La rédaction d'articles historiques	9
Structure conseillée :	9
Principes de bases conseillés	9
<i>Les questions fréquentes</i>	10
<i>ANNEXE N° 1</i>	11

Ce document est un hypertexte permettant un accès direct aux paragraphes et aux sites WEB des organismes cités depuis la table des matières en suivant [les hyperliens](#) activés à l'aide de la touche du clavier « Ctrl » et « clic souris ».

Objet

Ce document a pour but d'aider les arrivants au GRAHC du CCHA dans leurs travaux de recherches et de publications. Il vient en complément des échanges directs entre les membres du groupe, il pourra être enrichi périodiquement en fonction des expériences et des apports de chacun.

Les recherches en histoire locale que nous conduisons nécessitent des sources d'informations fiables, vérifiables et communicables sous forme de références qui apparaissent en notes de bas de page dans les articles que nous publions. Les principales sources ainsi que leur localisation sont données ci-après.

Les recherches sur des faits historiques locaux nécessitent la consultation de sources d'informations nationales et internationales. Il s'agit d'analyser les liaisons, déclinaisons et mises en perspectives qui existent entre ces différents niveaux et de donner les clés de compréhension au lecteur. C'est pourquoi ce document propose, au-delà des sources et informations historiques locales, un élargissement vers le niveau national.

Toutes les sources d'informations n'ont pas la même valeur. On doit les hiérarchiser de la manière suivante :

- 1) Les sources historiques dites primaires, ou de « première main », le matériau brut, le document original.
- 2) Les informations historiques, issues d'un traitement et interprétation de sources primaires par un auteur, dans un ouvrage ou une publication.

Quelles que soit la ou les sources utilisées il est toujours nécessaire de porter un regard critique sur le contenu. L'intention d'authenticité, la distanciation et l'impartialité sont indispensables.

Dans sa réflexion sur l'histoire, Antoine Prost préfère parler de « distanciation et d'impartialité » plutôt que d'objectivité. L'historien doit faire preuve d'honnêteté intellectuelle. Concrètement, cela signifie mettre entre parenthèses ses propres opinions et ne pas occulter les arguments contradictoires. L'historien ne juge pas les phénomènes et les personnages historiques (ceci est bon, ceci est mauvais) mais essaie de les comprendre.

Les sources historiques

IL s'agit de l'ensemble des données contemporaines de l'époque étudiée, à ne pas confondre avec d'autres sources d'informations, produites a posteriori, qui peuvent cependant éclairer l'époque ou le sujet étudié.

Les sources muettes

- les vestiges
- les monuments
- les objets d'art
- les ossements

- les outils
- les bijoux
- les armes
- les pièces de monnaie

Les sources écrites

- Les documents municipaux : registres d'état civil, registres de délibérations du Conseil municipal, registres des arrêtés du maire, autres registres et documents municipaux
- Les documents paroissiaux
- Les publications d'auteurs, si contemporaines de l'époque ou du fait étudié
- Les mémoires, récits, chansons, tout écrit contemporain de l'époque ou du fait étudié.

Les sources iconographiques

- Les photographies, cartes postales, timbres, films, affiches et tous types d'images.

Les sources orales

- Les témoignages, les entretiens, les discours, les débats, les émissions radiophoniques et tout type d'intervention orale de l'époque.

Où trouver les sources

Les centres d'archives

- Les archives municipales des communes du Châtelleraudais
- Les archives paroissiales du Châtelleraudais, cf. § Archives Diocésaines
 - i. Les archives paroissiales du Châtelleraudais : *seules les archives de Saint-Jean l'Evangéliste sont classées de façon rigoureuse, contact : Mme Tardy Raymonde*
 - ii. Pour les communes périphériques la situation est variable : soit archives locales soit archives versées aux Archives Diocésaines, voir compte-rendu de visite de février 2018.
- Les Archives Municipales et Communautaires de Grand Châtellerauld (Ex. AMC)
48 rue A. et J. Lambert – Châtellerauld
<https://www.ville-chatellerauld.fr/animations/archives/bienvenue>
- Les Archives Diocésaines de Poitiers, 1-3, Place Sainte-Croix - Poitiers
<http://www.poitiers.catholique.fr/accueil/leglise-diocesaine/pole-formation-annonce-de-levangile/archives-du-diocese/>
- Les Archives Départementales de la Vienne : AD 86 30, rue des Champs-Balais - 86000 Poitiers
<http://www.archives.departement86.fr/>
- Les Archives Départementales des autres départements Français

Exemples : Département limitrophes : Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, etc. avec la requête suivante : « archives départementales de [département recherché] » sur votre moteur de recherche Internet.

- Le rectorat de l'académie de Poitiers
<http://www.ac-poitiers.fr/cid119194/les-archives-du-rectorat.html>
Le service archives, créé en 1995, assure la gestion et la conservation des documents publics papier et numériques des services académiques jusqu'à destruction ou versement aux Archives départementales de la Vienne.

- Le Service historique de la Défense :
 - Portail Internet « Mémoire des Hommes »
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
 - Centre de Vincennes, Avenue de Paris - 94306 VINCENNES
<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/?q=content/qui-sommes-nous>
 - Centre de Châtellerauld, 211 Grande rue de Châteauneuf – Châtellerauld.
<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/?q=content/%E2%80%A2-%C3%A0-ch%C3%A2tellerault>
 - Les six autres centres : Caen, Cherbourg, Brest, Rochefort, Toulon, Pau.
- Les Archives Nationales, sites de Pierrefitte-sur-Seine, Fontainebleau, Paris
<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

Les centres des Archives diplomatiques de la Courneuve et de Nantes
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/a-propos-des-archives-diplomatiques/bibliotheques/>

Modes et conditions d'accès aux centres d'archives

Pour la plupart des centres d'archives il existe deux modes d'accès aux fonds documentaires ouverts au public :

- Par déplacement physique, aux jours et heures d'ouverture de la salle de lecture*, consultables sur le site WEB en suivant les hyperliens ci-dessus.
 - i. *La salle de lecture de certains centres d'archives est accessible uniquement sur réservation, il faut toujours se renseigner avant de se déplacer.
- Par consultation du site WEB du centre d'archives concerné.

Selon les centres d'archives les possibilités d'accès à distance aux fonds documentaires sont variables : des répertoires de classement aux documents numérisés eux-mêmes.

Si la consultation à distance est plus facile et rapide, elle ne remplace jamais une visite en salle de lecture. Certains fonds documentaires ne sont pas numérisés et ne sont donc pas consultables à distance et le contact direct avec un document historique original est irremplaçable. De plus, on peut bénéficier des conseils et suggestions des conservateurs (trices), à l'occasion de ces visites.

Chaque salle de lecture dispose d'un règlement intérieur dont il faut prendre connaissance lors de la première visite. Il fixe les conditions d'accès et les limitations de reproduction et d'usage des documents consultés.

La consultation des documents d'archives est gratuite, les reproductions de documents peuvent être payantes. Quand les photographies de documents sont autorisées** l'usage d'un appareil photo numérique personnel permet plus d'autonomie à moindre coût.

**L'entrée d'appareils photos numériques personnels est interdite au SHD, Les reproductions de documents sont effectuées par le personnel du centre et livrés sur une clé USB vide apportée par le visiteur.

Les secteurs « archives » des certaines bibliothèques

La Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), site de Nanterre
6, allée de l'Université-92001 Nanterre Cedex

<http://www.bdic.fr/collections/quels-documents/archives>

La Bibliothèque Nationale de France : BNF site François Mitterrand, Quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13, autres établissements : Richelieu, Louvois, Opéra, Arsenal, Jean Vilar, à consulter sur le site WEB ci-dessous

<http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

et sa bibliothèque numérique : <http://gallica.bnf.fr/accueil/?mode=desktop>

Les collections particulières

Le CCHA dispose d'un réseau de collectionneurs dans différents domaines : objets, documents cartes postales, qui sont utilisables, sous réserve de vérification de leur authenticité, par le chercheur. Il n'existe pas en mars 2018 de liste formellement établie. L'accès à ce réseau peut se faire par relations internes au GRAHC.

Les témoins

Idem collectionneurs

En cas d'emprunt de documents pour reproduction en vue d'une utilisation pour des publications il convient de renseigner un bordereau, selon modèle joint en annexe N° 1.

Une sonothèque est en cours de création au CCHA, au CAPC et aux AD86

Où trouver les informations historiques

Certaines ressources peuvent être à la fois des sources de première main si elles sont contemporaines de l'époque étudiée, soit des sources d'informations historiques si elles sont postérieures.

Le CCHA

- Le blog du CCHA <http://ccha.fr/>
 - Les sommaires des Revues d'Histoire du Pays Châtelleraudais (RHPC) et numéros hors-série sont consultables en ligne ainsi que les numéros anciens de la RHPC.
 - Il existe un classement thématique des articles publiés, sous forme de tableau *Excel* réalisé par Claudine Pauly (- en demander l'envoi)
- Le registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Châtellerault :
Le dépouillement, manuel, par date et par thème, pour la période **1790 à 1909**, a été effectué par Denise Hoyen.
Pour la période **1910 - 1926**, il existe une version informatique (tableau *Excel*), travail effectué par Claudie Bourreau. On peut lui en demander l'envoi.
Les classeurs correspondants à ces contenus sont disponibles dans l'armoire du bureau du local.
- Les publications périodiques d'histoire locale exemples : Le Bulletin de la société des Antiquaires de L'Ouest (SAO), Le Picton, Le Bulletin de la Société des Sciences de Châtellerault,.
- Les revues et journaux : dépouillement du Mémorial du Poitou (1856 à 1922) et du Glaneur châtelleraudais (1933 à 1974), par Claudine Pauly (tableaux *Excel*)-
- La presse locale, régionale, nationale
- Les mémoires, correspondances, les récits, les poèmes, les chansons, etc.

Les bibliothèques et médiathèques

- La bibliothèque du CCHA
Elle contient 500 titres environ. L'inventaire est régulièrement mis à jour et envoyé aux chercheurs.
- La médiathèque de Châtellerault : *Le Château*, rue Gaudeau-Lerpinière – Châtellerault
<https://mediatheques.agglo-chatellerault.fr/>

- La médiathèque François Mitterrand de Poitiers, 4 rue de l'Université – Poitiers
<http://www.bm-poitiers.fr/>
- La bibliothèque universitaire, BU Michel Foucault, Bâtiment E18 8 rue René Descartes - 86073 Poitiers cedex 0
<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/centre-ville-de-poitiers/bu-michel-foucault/>

La Bibliothèque Nationale de France : BNF Site François Mitterrand, Quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13, autres établissements : Richelieu, Louvois, Opéra, Arsenal, Jean Vilar, à consulter sur le site WEB ci-dessous

- <http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>
et sa bibliothèque numérique : <http://gallica.bnf.fr/accueil/?mode=desktop>

- La bibliothèque numérique d'histoire européenne : Europeana
<http://www.europeana.eu/portal/fr#>
C'est une bibliothèque virtuelle, il n'y a pas d'adresse géographique.

Nota : Chaque bibliothèque ou médiathèque dispose de ses propres conditions d'admission et de règlement intérieur.

Les centres de ressources historiques

- Le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie de l'Université de Poitiers, (Criham)

<http://www.criham.labo.univ-poitiers.fr>

L'accès des chercheurs du CCHA à ce laboratoire est possible dans le cadre de la convention en vigueur.

- D'autres laboratoires universitaires comme *Migrinter* à la Maison des Sciences humaines à Poitiers (campus universitaire) et *Ruralités*, affilié à la faculté de Géographie de Poitiers.

Les musées

- Les musées de Châtelleraudault
 - Le musée Sully, collections consultables en ligne :
<http://www.alienor.org/collections-des-musees/resultat?q=codemusee:M0846>
 - Le musée Auto vélo, collections consultables en ligne :
<http://www.alienor.org/collections-des-musees/resultat?q=codemusee:M084>
- Le musée Sainte-Croix de Poitiers collections consultables en ligne :
https://www.poitiers.fr/c_231_977_Accueil_musee_Sainte_Croix.html

-
- Les autres musées de la région, collections consultables en ligne :
<http://www.alienor.org/>

Les associations partenaires du CCHA

- Histoire et Patrimoine d'Archigny
Contact : glain.didier@wanadoo.fr)
- Thuré, ma commune au fil de l'histoire
Contact : charlevelyne.gaudin@gmail.com
- Mémoires lésignoise de Lésigny,
Contact : mairie de Lésigny
- Val de Gartempe, Creuse et Anglin
Contact : vgca@free.fr
- Les amis du Vieux Senillé (jamidafr@yahoo.fr)
Personne ressource : Françoise Neveu pour Senillé – Saint-Sauveur
- Bistrot Patrimoine d'Availles
Contact : la.godardiere@gmail.com
- La Société des Antiquaires de L'Ouest (SAO) Hôtel de l'Echevinage et des Grandes Ecoles
7, Rue Paul Guillon, BP 179 - 86004 Poitiers
 - Site : WEB <http://www.sao.asso.fr/>
 - Ses publications : http://www.sao.asso.fr/c_9_17_Publications.html

Certaines de ces associations ont des sites, des blogs, des pages Facebook (ex : le blog de Gloria Godard d'Availles : lulusorciere-archive.blogspot.com/)

Le réseau Internet

Quelques sites de référence :

Herodote, site privé généraliste

<https://www.herodote.net/>

cairn.info : publications scientifiques

Site historique de la presse : gallica.fr

sciencepo.fr

clio.fr

À propos de Wikipédia

C'est une encyclopédie collaborative en ligne sur l'Internet hébergée par la fondation Wikimedia. Les articles sont publiés par des collaborateurs bénévoles.

Tout un chacun peut ainsi modifier une page de Wikipédia pour y apporter du contenu, corriger une faute, améliorer le style ou introduire une erreur manifeste, volontaire ou non. Cette erreur subsistera jusqu'à ce qu'un autre lecteur la corrige.

Il convient donc d'être très prudent à propos de cette source d'information.

Une bonne pratique est d'utiliser les références des articles, quand elles existent, après les avoir vérifiées.

Comment utiliser les sources d'information

La rédaction d'articles historiques

Structure conseillée :

- **Introduire un article** : la définition du sujet, le cadre spatio-temporel, le fil conducteur.

- **Organiser le corps d'un article** :

- Choix du plan : chronologique, thématique, chrono-thématique

- Centrer sur un point essentiel pour éviter la compilation d'informations et de sources.

- Coordonner les faits et les sources initiales avec le contexte historique et d'autres informations plus larges qui peuvent confirmer, expliquer ou infirmer la source première.

- **Conclure un article** : courte synthèse ou bilan et élargissement du sujet à un autre contexte ou une autre thématique, parfois une question historique ou philosophique liée au sujet...

Principes de bases de l'écriture historique conseillés

Le choix du récit, au présent de l'indicatif, qui situe les faits dans la période historique considérée, avec l'usage du pronom de conjugaison de distanciation comme « nous » est la forme conseillée pour les débutants. L'article historique a ainsi l'avantage d'être simple à suivre, surtout lorsqu'on veut montrer l'enchaînement des événements, enchaînement en général selon l'ordre chronologique. Toutefois, l'historien use rarement du récit dans la totalité de son ouvrage. Il s'arrête souvent pour dresser un tableau de la société ou du cadre géographique de son sujet. Parfois, c'est cette forme de tableau de synthèse que l'historien privilégie pour présenter les résultats de sa recherche. L'organisation du texte historique sera alors plus thématique que chronologique. En fait, la forme dépend du sujet abordé.

Les références des sources et d'informations, importantes ou nouvelles, contenues dans l'article sont précisées sous forme de notes de bas de page.

Le guide de rédaction pour les auteurs et relecteurs du CCHA présente de manière détaillée les exigences de formalisme et typographie de rédaction pour publications.

Les questions fréquentes

Q1 : Où consulter la collection du Journal « la Nouvelle République » ?,

R1 : au Centre d'Archives de Grand Châtelleraudault-CAGC

Q2 : Où consulter le « vieux fond poitevin » ?

R2 : À la médiathèque « Le Château » avec l'aide de Mme Marie Ségalat : marie-segalat@grand-chatelleraudault.fr

Q3 : Où consulter une collection papier du journal *l'Echo de Châtelleraudault* ?

R3 : À la médiathèque « Le Château » années 1895, 1898, 1900, 1903, 1904, 1907, autre version non numérisée et incomplète consultable aux AD86.

À compléter ultérieurement

ANNEXE N° 1

Document à insérer ultérieurement